

Canton du Valais
Municipalité de Saint-Maurice



**Modification partielle du Plan d'affectation des zones (PAZ) et
 du Règlement communal des constructions et des zones (RCCZ)
 et
 Plan d'aménagement détaillé (PAD)**

Mise en conformité de la carrière des Râpes

**Plan d'aménagement détaillé (PAD)
 - étape 1 (To+5)
 1 : 2'500**

Adopté par le Conseil municipal le

Le Président :
 Xavier Lavanchy

Le Secrétaire :
 Alain Vignon

Approuvé par le Conseil général le

Le Président :
 Alain Duroux

La Secrétaire :
 Paola Morzillo

Homologué par le Conseil d'Etat le

Le Conseil d'Etat :



iles d'épines 18a t. 079 637 17 36
 1890 st-maurice info@joelbochatay.ch

septembre 2022 - JRI

